**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes

Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 26 (1968)

Heft: 4

Werbung

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

paiements obligent les agences gouvernementales américaines à respecter plus rigoureusement d'autres conditions qui jusqu'ici n'étaient considérées que comme des justifications supplémentaires. Ces conditions sont: 1) le principe de réciprocité entre institutions; 2) des raisons géographiques et l'existence d'un environnement introuvable aux Etats-Unis; 3) la compétence exceptionnelle du chercheur étranger; 4) l'existence d'un programme ou d'un accord de coopération bilatéral (de tels accords, souvent conclus pour des raisons politiques, n'ont pas automatiquement la valeur pratique que l'on pourrait espérer).

Sauf spécification statutaire contraire, toute fondation privée américaine peut, pour sa part, offrir des bourses à des étrangers. Conformément aux attitudes et courants de pensée actuels, les fondations privées favorisent les ressortissants de pays sous-développés, ou engagés dans des recherches sur le développement. Les liens de nature personnelle entre chefs de recherche d'un pays à l'autre ont également une influence probablement prépondérante.

# CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

gérant de la

# CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

garantie par l'Etat

## Lausanne et ses agences

Prêts hypothécaires - Dépôts d'épargne - Emission de bons de caisse

### *REVUE INTERNATIONALE DU TRAVAIL*

La Revue internationale du Travail traite de questions d'intérêt international concernant les conditions de vie et de travail (aspects sociaux du développement économique, ressources humaines, relations de travail, politique des revenus, sécurité sociale, etc.) dans les pays en voie de développement comme dans les pays industrialisés.

Un numéro spécimen de la Revue sera envoyé sur demande.

Paraît tous les mois.

Prix du numéro: 2,40 fr. s.; \$0,60 Abonnement annuel: 24 fr. s.; \$6

# Publications sous presse ou en préparation

## Classification internationale type des professions

Edition entièrement revue du volume publié en 1958 et réimprimé plusieurs fois depuis. Contiendra les définitions de plus de mille huit cents professions distinctes.

## L'adaptation de la main-d'œuvre au progrès technique: Canada, Italie, Japon

Cahier nº 7 de la série « Travail et automation ». 8 fr.

Les commandes de publications peuvent être adressées à la Section des ventes du Bureau international du Travail, 1211 Genève 22, Suisse.